

Agir ensemble contre l'illettrisme

Pour l'accès de tous à la lecture,
à l'écriture et aux compétences de base



Octobre 2013

N° 24

La lettre de la Mission Régionale pour l'Éducation de Base



EN REGION

► EN REGION

- Dossier d'Aval : Les Haut-Normands face aux savoirs de base 1
- Publication du Rapport du CESER 2
- Programme de professionnalisation du Crefor 2014 3

► UNE RENCONTRE ET DES ECHANGES

- Sabrina Lesage, Directrice de Lectura 4

► NATIONAL ET EUROPE

- Le spot officiel de la campagne «Agir ensemble contre l'illettrisme» 5
- Atelier Grundtvig 5

► AGENDA

- Le festival de Rouen du livre de jeunesse 6-7
- Les assises nationales et européennes
- Appel à projets de la fondation SNCF

► IDEES DE LECTURES

- «L'illettrisme» 7

Dossier d'Aval : Les Haut-Normands face aux savoirs de base : Lire - Ecrire - Compter

Particulièrement mobilisés par cette cause, les pouvoirs publics haut-normands État et Région ont décidé de cofinancer, avec l'appui du fonds social européen, une extension de l'enquête sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne menée par l'Insee fin 2011.

Cette extension régionale nous permet aujourd'hui, d'obtenir des résultats significatifs à l'échelon de la Haute-Normandie sur les compétences des 16-65 ans à l'écrit, en calcul et en compréhension orale et la mobilisation de celle-ci dans leur vie quotidienne.

Ce dossier fait ainsi suite à une étude régionale publiée en décembre 2012 présentant les premiers résultats de cette enquête. Disposer d'un véritable état des lieux de la population en difficulté face à l'écrit, au calcul ou à la compréhension orale.

Ce travail permet d'identifier les situations des personnes concernées par ces difficultés au regard de leurs origines sociales, de leur scolarité ou de leur insertion professionnelle. Il contribue à éclairer les diverses institutions en charge de lutter contre ces situations et apporte des éléments nouveaux dans la mesure où il n'existait pas auparavant de données régionales.

Certes, un tel dossier n'épuise pas le sujet mais il se veut être un outil d'aide à la décision pour tous les acteurs haut-normands de la formation professionnelle et de l'insertion sociale mus par une ambition commune : faire baisser le nombre de personnes en difficulté, mieux les accompagner et les réconcilier avec l'écrit.

Auteurs : Catherine BELMANS (SGAR, délégation régionale de l'ANLCI), Jonathan BRENDLER (Insee), Guillaume FOLLEA (Crefor), Jean-Philippe MERCIER (Crefor), Catherine SUEUR (Insee), Pauline THIBAudeau (Conseil régional Haute-Normandie).



Téléchargez le dossier sur <http://www.insee.fr/>

« Faire bouger les lignes de la lutte contre l'illettrisme » Publication du Rapport du Conseil économique, social et environnemental régional

En 2010, le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) a entamé une étude spécifique sur ce sujet. Le Président du conseil régional de Haute-Normandie a ensuite saisi cette instance afin de présenter des pistes d'amélioration dans le cadre des politiques d'accompagnement culturel, sportif, du travail social et de la jeunesse.



Les exigences posées par la société face à l'écrit sont complexes, évolutives... Aborder globalement la question de l'illettrisme en Haute-Normandie sous les angles économiques, individuels et sociétaux s'est très vite imposé au CESER. Le constat moins sévère qu'annoncé, cache des situations très marquées : 8% des haut-normands de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme, soit un point de plus qu'en France. Plus de la moitié d'entre eux, 54%, sont en emploi, 15% sont inactifs et 16% demandeurs d'emploi, 15% sont en retraite. Ils ont plus souvent entre 40 et 49 ans et les femmes sont bien plus fragilisées en matière d'insertion dans l'emploi.

Pour toucher le cœur de cible avec l'envergure requise, face à la responsabilité collective, le CESER donne des pistes aux acteurs locaux et des axes de réflexion aux décideurs pour un pilotage partagé de la politique de prévention et de lutte contre l'illettrisme garant de la cohérence et de l'efficacité des actions.

Toucher le cœur de cible

Proposer une remédiation adaptée aux personnes qui en ont besoin, c'est l'enjeu essentiel. Si le repérage des situations peut s'organiser dans l'entreprise, il passe par la prévention sur les territoires pour les autres publics.

Au cours de nos travaux, nous avons constaté une infinité d'initiatives par un nombre incalculable d'acteurs publics, associatifs, d'entreprises, professionnels, bénévoles, isolés ou agissant en réseaux. Par nature, les actions de prévention s'adressent à l'ensemble de la population du territoire pour mieux repérer les personnes en situation d'illettrisme.

Organiser l'action de tous : un co-pilotage pour créer la dynamique

Ces constats invitent à s'appuyer sur toutes les initiatives de proximité, en matière de prévention ou de repérage, qu'elles émanent et à les inclure en amont et en aval dans le temps de la remédiation. En amont pour accueillir dans les formations, les personnes les plus concernées. En cela, les prescripteurs sont en nombre indéfinis. En aval car, lorsque la formation est terminée, il importe que les personnes formées puissent poursuivre dans un milieu approprié, sollicitant.

Le CESER estime que seule une démarche territorialisée peut garantir un réel accompagnement individualisé des personnes et seul un co-pilotage entre les décideurs Etat, Région, partenaires sociaux peut créer la dynamique attendue.

Animer le lien au territoire

Toucher la cible nécessite qualité et partage des initiatives foisonnantes des acteurs locaux : il faut identifier, ces acteurs, les professionnaliser, leur fournir les outils ressources sur l'illettrisme, préciser les cibles prioritaires par territoire et secteur d'activité. Le CESER suggère à l'Etat, à la Région, aux partenaires sociaux, d'afficher la priorité « illettrisme » et de fixer des objectifs communs dans le cadre des relations partenariales qu'ils entretiennent entre eux. Pour le CESER, le CREFOR est l'outil adéquat pour conduire l'animation des territoires.

Revoir la forme de la commande publique

La commande doit être spécifique pour les remédiations à l'illettrisme et viser l'association des organismes de formation aux partenaires de terrain pour identifier et suivre les publics.

Un pilotage régional, une urgence à agir

Le CESER propose que le CCREFP, associant Etat, Région, Partenaires sociaux, soit le lieu du pilotage régional de la politique de prévention et de lutte contre l'illettrisme, au sein d'une commission spécifique à créer qu'ils coprésideraient à trois. Il leur revient de redéfinir les missions du CREFOR, outilleur des partenaires de la politique emploi-formation et de l'illettrisme, qui doit jouer un rôle crucial dans l'animation territoriale. Enfin leur volonté commune doit se traduire dans les contrats liant Etat et Région sur le plan stratégique dans le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) et financier inscrit au Contrat de Projet Etat Région (CPER) et par leur implication dans un nouveau plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme associant aussi les acteurs de terrain.

J.L. LEGER
Vice-Président du CESER

Téléchargez le rapport à l'adresse suivante :
<http://ceser.hautenormandie.fr>

Programme de professionnalisation du Crefor 2014... Deux formations importantes pour les acteurs de la lutte contre l'illettrisme

Le pôle lutte contre l'illettrisme propose pour 2014 deux formations importantes à destination des personnes concernées par les apprentissages, à savoir les prescripteurs comme les formateurs.

Il s'agit de bien adapter les réponses aux nouveaux besoins que rencontrent les professionnels.

En effet les attentes des commanditaires ont évolué. Leurs exigences sont davantage formalisées et portent sur des aspects précis.

Dans le même temps les usages des apprenants comme leurs comportements en formation ont changé.

Afin d'apporter des solutions à ces nouveaux défis la première formation portera sur la « didactisation » des situations professionnelles, autrement dit l'analyse des activités de travail dans un but de développer des compétences en séquence de formation.

Cette approche maintenant partagée n'est certes pas nouvelle (quoique...). Mais pour autant comment mettre en œuvre. Quand est-il concrètement dans les pratiques quotidiennes ?

Car il ne suffit pas d'afficher un contexte professionnel et des objectifs en termes de compétences pour assurer leur développement efficacement.

Cette formation propose une méthodologie pour assurer un résultat réel sur les compétences visées dans des formations type « compétences clés » ainsi que celles relevant des commandes des OPCA et des entreprises.

Elle est en effet directement en rapport avec leurs demandes comme celle de l'OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation du personnel Hospitalier (ANFH), pour son futur appel d'offre régional.

Cette action, 5.1 dans le programme de professionnalisation du Crefor, se déroulera sur 3 jours les 18,19, 20 février.

Elle sera assurée par Isabelle DANET consultante au CAFOC de Nantes.

La seconde formation, 5.2 dans le même programme, doit permettre aux opérateurs intervenants sur les formations de base, prescripteurs, commanditaires, formateurs..., de mieux cerner l'importance des outils de communication (T.I.C.), maintenant ordinaires, pour apprendre.

Là aussi certains diront qu'il s'agit déjà d'une vieille antienne et que toutes ces considérations font partie des pratiques. Certes, mais comment propose t-on des méthodes concrètes, intelligentes d'apprentissage à partir d'un « Smartphone » ou d'une tablette ?

Il est parfois rapporté que des personnes en situation d'illettrisme ont appris seules à écrire, sommairement bien évidemment, et cela simplement par l'usage des fonctions nouvelles de leur téléphone.

L'enjeu pour des professionnels est donc de taille : il faut être en capacité de faire mieux, à partir des usages de ces mêmes outils, quand ils s'y prêtent ... ce qui apparaît de plus en plus souvent.

L'action se déroulera sur 2 jours, les 10 et 11 avril puis avec un retour de pratique le 13 juin.

Elle sera animée par Catherine CARROS et Stéphane GARDE du CRI d'Auvergne.

Pour plus d'information le programme de professionnalisation du Crefor sera disponible courant novembre 2013 sur le site Internet du Crefor.

UNE RENCONTRE ET DES ECHANGES

Sabrina Lesage, directrice de Lectura , une entreprise de formation et de développement d'outils pédagogiques ...

A la demande du pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor, Sabrina Lesage a animé le 15 octobre dernier, un Mardi Pédagogique consacré aux outils « facilecture ». L'occasion pour nous d'en savoir plus sur ces outils hauts en couleur qui facilitent l'acquisition de la lecture et de l'écriture ...



Plci : Enseignante, directrice d'école, en fin d'études de master 2 de psychologie clinique et aujourd'hui directrice d'entreprise de formation et de développement d'outils pédagogiques... Pourquoi avez-vous choisi cette direction ?

S.L : Ce projet est né de la volonté d'exercer une activité de création et de diffusion de modules pédagogiques et méthodologiques innovants pour personnes en difficulté face à l'écrit. Je souhaitais en effet utiliser les compétences que j'ai acquises tout au long de mon parcours professionnel et universitaire pour élaborer un projet d'intérêt non seulement personnel mais surtout public... Nous savons que la Lutte contre l'illettrisme est identifiée comme « Grande Cause Nationale 2013 ». Une rencontre a été déterminante dans l'élaboration de ce projet, celle de Francis Ribano, concepteur de procédés facilitateurs de l'acquisition du lire-écrire-orthographe utilisés par Lectura.

Plci : Quels sont les procédés (outils) que vous proposez pour faciliter l'acquisition de la lecture et de l'écriture ?

S.L Les procédés *facilecture*, *facilorthographe lexicale* et *facilalire*

sont la base des méthodes proposées par Lectura.

Plci : Comment les différents procédés (outils) facilitent-ils l'acquisition de la maîtrise de la langue écrite ?

S.L : Ces procédés proposent à l'apprenant un codage visuel couleur des sons, un repérage des graphèmes (lettres ou groupes de lettres transcrivant les sons de la langue), un entraînement à la lecture fluente (accès facilité à la compréhension des écrits), une visualisation des kinégrammes (succession des mouvements à réaliser pour tracer les mots) et une aide à la mémorisation orthographique.

Plci : Les outils « Facilecture » sont-ils adaptés aussi bien aux enfants qu'aux adultes ?

S.L : Il existe une gamme d'outils « facilecture » destinée aux enfants en apprentissage initial de la lecture et de l'écriture ainsi qu'aux enfants qui rencontrent des difficultés face à l'écrit. Il existe également une gamme d'outils « facilecture » utilisée pour la réactualisation et le renforcement des compétences de bases : lire-écrire-orthographe. Elle est destinée aux adultes et aux adolescents.

Plci : En quoi les méthodes de lecture élaborées par LECTURA sont-elles innovantes et différentes ?

S.L : Les méthodes Lectura combinent l'utilisation des procédés dont je viens de vous parler à des principes pédagogiques et méthodologiques spécifiques (accompagnement au développement de procédures mentales efficaces, apprentissage autonome...). Tout est mis en place pour permettre à l'apprenant d'être réellement acteur de ses acquisitions. Il nous est possible de proposer des modules de formation spécifiques au public concerné, tenant compte du niveau réel initial, des besoins, des centres d'intérêt et des projets des personnes accompagnées. Lectura intervient donc directement auprès des personnes en situation d'illettrisme et/ou auprès des intervenants qui les accompagnent en remédiation de l'écrit.

Plci : Si nos lecteurs souhaitent obtenir plus d'informations, comment peuvent-ils vous contacter ?

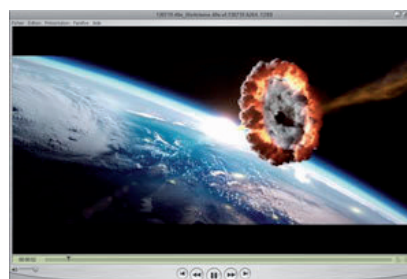
S.L : Pour tout renseignement concernant les formations et les méthodes proposées par Lectura, ou les procédés et outils « facilecture », vous pouvez me contacter par mail lectura.ls@gmail.com ou par téléphone 06.07.25.81.50. (Site internet en cours d'élaboration)

Lectura 

NATIONAL ET EUROPE

Le spot officiel de la campagne du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme »

Le spot détourne une bande annonce de cinéma pour susciter une prise de conscience et faire comprendre que sans la capacité à lire, les images peuvent être trompeuses. Il se termine sur la diffusion du numéro indigo (0 820 33 34 35) pour aider les personnes concernées et leur entourage à trouver des solutions. Le spot a été réalisé avec le soutien financier de la Caisse des Dépôts et Consignations et a été diffusé sur toutes les chaînes de France télévision du 16 au 30 septembre.



Visualisez le spot sur Youtube :
<http://www.youtube.com>

Atelier Grundtvig pour les intervenants dans la lutte contre l'illettrisme

En début d'année 2013, le groupe de haut niveau européen sur l'illettrisme lançait un appel à projet pour la mise en place d'ateliers de formations et d'échanges européens. A l'issue de cet appel à projets, plusieurs ateliers ont été retenus en France.

Parmi ces ateliers une dizaine ont été retenus en France, dont celui qui sera organisé par le ministère de l'agriculture (Réseau Insertion-Egalité) en partenariat avec l'ANLCI et le CFPPA du Morvan, du 10 au 14 mars 2014 à Salon de Provence. Cet atelier s'intitule : « illettrisme : du repérage au parcours personnalisé ».

Les Ateliers Grundtvig doivent réunir, pendant 5 à 10 jours, de 10 à 20 professionnels européens de la lutte contre l'illettrisme des adultes dans le but d'améliorer concrètement leurs compétences en matière d'enseignement, d'encadrement, de conseil, de gestion, etc.

Le groupe de haut niveau européen sur l'illettrisme a souligné l'importance de la formation des acteurs du secteur.

Le programme Grundtvig permet d'organiser un séminaire de formation et d'échanges pour des formateurs européens spécialisés sur la lutte contre l'illettrisme (lire, écrire, compter). Il s'agit d'une opportunité pour partager le savoir-faire des spécialistes de la lutte contre l'illettrisme avec des collègues européens.

L'objectif est de mieux faire comprendre aux personnels, enseignant ou non, la dimension européenne de la formation dispensée aux adultes ayant des difficultés à lire et à écrire, ou à compter, de les familiariser avec les systèmes de formation d'autres pays européens et avec la manière dont ceux-ci luttent contre l'illettrisme, et d'améliorer les compétences qu'ils doivent mettre en jeu pour transmettre les compétences de base à ces adultes.

Plus d'infos sur www.anlci.gouv.fr

AGENDA

Les «Mardis pédagogiques» du Crefor

Présentation de L'armoire à lire ...

C'est une armoire récupérée, repeinte, décorée, habillée, facile à manipuler, elle est destinée à se déplacer. A l'intérieur, une sélection d'ouvrages pour la jeunesse des albums, de la poésie et des livres pour la créativité. L'armoire est destinée à aller au-devant des publics, là où ils sont, dans les parcs à jeux, les jardins, les salles d'attente pour proposer une animation autour d'elle et laisser les familles, les jeunes découvrir eux-mêmes les livres, les regarder ensemble, les regarder tranquillement. Cette présentation sera réalisée par l'équipe d'animation de l'armoire à lire de la ville de Fécamp.

Le 26 NOVEMBRE 2013 de 14h à 16h30
au Pôle régional des Savoires

En 2013, le festival de Rouen du livre de jeunesse fête ses 31 ans autour du thème du voyage

Ce 31ème Festival se déroulera les

22, 23 et 24 NOVEMBRE 2013
à la Halle aux Toiles,
Rouen rive droite

En attendant, le festival nous donne rendez-vous le mercredi 6 novembre à 14h à L'Omnia-République (Rouen), avec qui il renouvelle leur partenariat, pour la diffusion en avant-première du film d'animation La Sorcière dans les airs.

Dans le cadre de l'année de l'illettrisme en France, la manifestation du festival se déroulera sous le label « grande cause nationale ». Une table ronde est programmée le vendredi après-midi et une conférence avec l'ANLCI le samedi matin autour de la prévention de l'illettrisme seront programmées.

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à les contacter
au 02 35 70 37 38 ou par mail : contact@festival-livre-rouen.fr



Formation au Français Langue d'Intégration (F.L.I.) au CREFOR

Cette formation se déroulera les

12 et 13 DECEMBRE 2013 et 30 et 31 JANVIER 2014

Présentation

« Le label FLI s'adresse à des organismes (associations, entreprises, collectivités) dispensant des cours de français à des publics adultes migrants. Délivré par l'Etat, le label FLI vise à reconnaître la qualité de la formation dispensée par l'organisme dans le respect du référentiel FLI. Pour l'obtention (ou le maintien) de son label, l'organisme doit disposer de formateur-trice-s ayant obtenu une qualification FLI (master FLI). En attendant la généralisation des Master FLI à l'Université, ces connaissances et ces compétences, si elles ne sont pas déjà acquises par les formateurs-trice-s en poste, pourront l'être dans le cadre de formations de formateur-trice-s, reconnues par la DAIC. » Extrait du référentiel FLI, point n°4, page 17.

Publics

Formateur-trice salarié-e en organisme de formation, intervenant sur l'apprentissage de la langue et de la culture française auprès d'un public adulte migrant en France.

Intervenant

Jean Philippe Mercier- CREFOR - habilité par la DAIC en tant qu'« expert FLI »

Durée

4 jours (2j + 2j)

Les assises Nationales et Européennes de la Prévention et de la lutte contre l'illettrisme



Point d'orgue de cette dynamique sur l'année 2013, la rencontre conviera les acteurs qui se sont engagés sur les territoires à travers le processus du forum d'échanges et d'essaimage des bonnes pratiques, et tous les partenaires clés de l'ANLCI.

Dans le cadre de ce Forum 2.0, l'ANLCI vient de confier à Frédéric HAEUW l'accompagnement de la Région Haute-Normandie pour réaliser un guide de démultiplication des bonnes pratiques.

Ce guide témoignera de la qualité des outils numériques (DALIA, la clé du savoir, la plateforme FOAD) créés par des organismes haut-normands à destination des publics en situation d'illettrisme.

Ce travail collaboratif aboutira en fin d'année 2013 donnant lieu à la publication du guide.

Contacts : virginie.lamontagne@anlci.fr ou armelle.delample@anlci.fr
Tél : 04 37 37 16 80

Le 6e appel à projets "Entre les lignes" est lancé !

La lutte contre l'illettrisme a été désignée "Grande cause nationale 2013".

Dans ce contexte exceptionnel, la Fondation SNCF, mécène majeur de la prévention de l'illettrisme, lance le 6e appel à projets « Entre les lignes ».

En partenariat avec l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme), elle veut ainsi encourager les projets associatifs de proximité qui, en donnant le goût des mots, contribuent à l'accès aux savoirs de base (lecture, écriture et calcul).

600 associations ont déjà été soutenues en 5 ans sur tout le territoire français.

CALENDRIER

- Lancement de l'appel à projets : 16 septembre 2013
- Clôture de l'appel à projets : 6 décembre 2013
- Jurys régionaux : février 2014
- Annonce des projets lauréats : mars 2014



FONDATION SNCF

Plus d'infos sur <http://projet.fondation-sncf.org/fr>

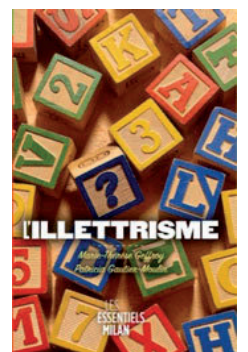
IDEES DE LECTURES

«L'illettrisme», le nouvel ouvrage de la collection des Essentiels Milan

Ce nouvel ouvrage écrit par Marie-Thérèse Geffroy, présidente de l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme et Patricia Gautier-Moulin, journaliste vient de paraître dans la collection des Essentiels Milan avec le soutien de la Fondation SNCF.

Alors que dans notre pays une vaste mobilisation a permis que l'illettrisme soit choisi comme Grande cause nationale 2013, cet essentiel simple et clair propose à chacun de mieux connaître l'ampleur de ce phénomène, ceux qui sont concernés, comment le prévenir et le faire reculer. La première édition de 2003, largement diffusée auprès du grand public et utilisée par de très nombreux acteurs et décideurs de la lutte contre l'illettrisme avait permis de mieux appréhender les enjeux et les moyens d'organiser l'action.

Réécrit entièrement dix ans plus tard, ce nouvel ouvrage recense les données disponibles et permet de mesurer le chemin parcouru. Il présente les solutions efficaces qui existent, ceux qui les mettent en œuvre et ceux auxquels elles sont destinées, aussi bien en matière de prévention que de lutte contre l'illettrisme. Dans une approche résolument pragmatique, les différents chapitres (mesurer, organiser, agir, encourager, approfondir) offrent au lecteur une présentation concrète des données chiffrées, méthodes d'action et d'organisation, pratiques qui réussissent et engagements des acteurs économiques et sociaux.



Disponible en prêt au Crefor ou en vente en librairie au prix de 8,90€



Pôle Lutte contre l'illettrisme

Pôle régional des Savoirs
115, boulevard de l'Europe
BP 1152
76176 ROUEN Cedex 1



02.32.18.49.33



elise.dehays@crefor-hn.fr

Retrouvez-nous sur :

<http://www.crefor-hn.fr>

Directeur de publication :

Luc Chevalier, directeur du CREFOR

Comité de rédaction :

Responsable du pôle Lutte contre l'illettrisme :

Jean-Philippe Mercier

Documentaliste :

Elise Dehays

Chargée de prévention :

Aïcha Talbi

Chargée de mission illettrisme auprès du Préfet de Région & de l'ANLCI :

Catherine Belmans



Ce numéro a été réalisé par le pôle lutte contre l'illettrisme du CREFOR
et la Chargée de mission régionale de l'ANLCI

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Coordination : Elise Dehays
PAO : Agnès Ercosman



Adoptez l'éco-attitude.
N'imprimez que si c'est vraiment nécessaire

ISSN 1776-0976